



CMAP

un centre de la

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

11<sup>ème</sup> édition

CONCOURS DE MÉDIATION CMAP

COMPÉTITION INTERNATIONALE FRANCOPHONE

Du 18 au 21 Mars 2019

# RÈGLEMENT

## PRÉSENTATION

Le Concours de Médiation du CMAP est novateur dès lors que l'étudiant joue lui-même le rôle du médiateur et se confronte ainsi aux parties. Cet exercice permet aux étudiants de découvrir de manière originale les Modes Alternatifs de Règlement des Conflits (MARC).

Durant le processus de médiation, le jury tient particulièrement compte des qualités légitimement attendues de la part d'un médiateur, à savoir : le respect du processus et des ses cinq étapes, la qualité d'écoute, la maîtrise des outils du médiateur...

## BIBLIOGRAPHIE

Les étudiants, coachs, responsables universitaires et les volontaires participants à la compétition sont encouragés à consulter les ouvrages suivants:

- Méthode de Médiation, Alain Pekar Lempereur, Jacques Salzer, Aurélien Colson, Editions Dunod (en vente au CMAP)
- Guerre et Paix ... dans l'Entreprise, M. Jacques Salzer, M. Michel Feufeu et M. Jean-Paul Saubesty, Editions Médias et Médiations (en vente au CMAP)
- La médiation pour tous, Mme Béatrice Blohorn-Brenneur, Edition Médias et Médiations (en vente au CMAP)
- Art et techniques de la médiation, Martine Bourry d'Antin, Gérard Pluyette et Stephen Bensimon, Editions Litec
- Comment réussir une négociation, Roger Fisher, William Ury et Bruce Patton, Editions Seuil



Ils permettront aux étudiants de mieux cerner le rôle et la posture du médiateur.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes du 1er novembre au 15 février 2019.

Pour s'inscrire au concours les étudiants doivent être régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et âgés au plus de 28 ans révolus à la date de clôture des inscriptions.

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Les étudiants médiateurs, âgés au plus de 28 ans à la date de clôture des inscriptions, sont confrontés à deux professionnels issus des mondes économique et juridique, qui jouent les parties, sous la supervision du président du jury. Les trois personnes présentes sont membres du jury.

Chaque tour consiste en une session de médiation d'une durée d'une heure. A l'issue de cette session les trois membres du Jury disposent de 15 minutes pour évaluer les étudiants. Cette notation à huit clos, se fera en collégialité avec le président du jury. Enfin, les membres du jury sont invités à faire part de leurs commentaires à l'étudiant médiateur et l'aider ainsi à s'améliorer pour les sessions à venir.

Lors de la médiation, des demandes de caucus peuvent être formulées par les parties ou le médiateur. Si un caucus venait à être sollicité, celui-ci ne devra pas durer plus de 5 minutes.

Les équipes ont l'occasion de défendre leurs couleurs à deux reprises (un passage le matin et un l'après-midi), lors d'une des deux premières journées du concours, du 18 mars 2019 ou du 19 mars 2019, selon leur convocation. Ce n'est qu'à l'issue de ces journées qu'ont lieu les premières éliminations et que les 20 équipes admises en quart de finale sont sélectionnées.

Les quarts de finale se déroulent le 20 mars 2019.

Les 5 meilleures équipes accèdent à la demi-finale, le matin du 21 mars 2019. Enfin, la finale sera disputée par les 2 dernières équipes sélectionnées l'après-midi du 21 mars 2019, en public.

C'est en fonction de la notation que les équipes sont départagées.

## COMPOSITION DES ÉQUIPES

L'étudiant médiateur passe seul devant les parties mais peut toutefois être membre d'une équipe de deux à quatre étudiants. Les équipes doivent déterminer quel étudiant les représentera comme médiateur durant la session de médiation ; l'étudiant médiateur pourra être différent d'une session à l'autre.

## COACHING

Chaque équipe peut être assistée d'un coach qui peut l'aider durant la phase de préparation du Concours et tout au long de la compétition. Toutefois, il ne sera aucunement admis qu'un coach tente de donner des conseils ou des instructions à l'étudiant médiateur durant la session de médiation.

## LES SUJETS

Avant le Concours, deux sujets seront envoyés aux différentes équipes participantes. Les candidats seront examinés sur ces deux sujets à l'occasion des journées des 18 et 19 mars 2019. Les sujets des quarts de finale et des demi-finales seront communiqués la veille, lors de l'annonce des résultats.

Pour la finale, les étudiants concernés auront 1h, avant le début de leur session de médiation, pour prendre connaissance du nouveau cas soumis à leur appréciation.

Chaque sujet contiendra des informations générales à l'attention de tous les protagonistes (médiateur, parties et observateur) et des informations confidentielles qui seront communiquées aux parties et au président du jury.

## TEMPS

Le temps de chaque session de médiation est de 60 minutes et le jury aura la responsabilité de faire respecter ce délai. A l'issue de ces 60 minutes, le jury aura 15 minutes pour noter l'étudiant, hors sa présence. Puis 15 minutes seront consacrées au debriefing.

## PUBLIC ASSISTANT AUX SESSIONS

Les coaches et les membres de l'équipe peuvent assister à la session de médiation.

Si la configuration des lieux le permet et, dans la mesure des places disponibles, les non compétiteurs pourront également assister à la compétition. Les personnes intéressées devront s'inscrire préalablement.

Le public, incluant les coaches et les membres de l'équipe, sera invité à quitter la salle lorsque les professionnels et l'observateur se concerteront en vue de la notation de l'étudiant.

## NOTATION

A l'occasion de chaque session de médiation, les professionnels et l'observateur jugent, en collégialité, les performances de chaque étudiant médiateur, conformément à une grille de notation, sur 20, qui sera remise au jury par le CMAP.

Les grilles d'évaluations sont des documents confidentiels appartenant aux membres du jury ainsi qu'aux organisateurs.

## CRITÈRES DE NOTATION

Les critères sont les suivants :

Présentation des règles de la médiation et du rôle du médiateur ; mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus ; utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes, etc...) ; mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute, empathie, etc...)

## SÉLECTION

Les 20 équipes ayant obtenu les meilleures notes à l'issue des journées des 18 et 19 mars 2019 iront en quarts de finale. Seront ensuite qualifiées les 5 meilleures équipes, pour les demi-finales puis les deux dernières pour la finale qui se déroulera le 21 mars 2019.

## RÈGLEMENT ET LOI APPLICABLES

Les médiations seront conduites conformément à la législation en vigueur relative à la résolution amiable des différends ainsi qu'au Règlement de médiation du CMAP.

Ledit Règlement est consultable et téléchargeable sur le site du CMAP.

## PIÈCES ET SUPPORTS

L'étudiant médiateur peut se munir des pièces du dossier lors de la session de médiation et peut à loisir, utiliser des supports papier vierges durant la médiation. Il est également admis que l'étudiant médiateur prépare à l'avance un mémo, limité à une feuille recto, format A4, pour chaque tour.

Le public présent dans la salle, pas plus que les coaches ou les membres d'une équipe, ne sont autorisés à utiliser des vidéos, ordinateurs ou toutes autres technologies.

## PRIX

Chaque prix est attribué à une équipe. Il revient ensuite à celle-ci de choisir l'étudiant qui bénéficiera à titre personnel du prix alloué.

- **1ER PRIX** : Une formation de 56 heures à la médiation Inter-Entreprises du CMAP d'une valeur de 3 800 € H.T.
- **2ÈME PRIX** : Un stage au sein d'un cabinet d'avocat.
- **3ÈME PRIX** : Un stage auprès d'un partenaire du concours du CMAP  
Pour chacun des lauréats, des ouvrages de référence sur la médiation.

## FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant des frais d'inscription s'élève à 100 € par étudiant.